



Mise en place d'une rue scolaire à Orléans à l'initiative d'un collectif de parents – Webinaire CEREMA 3 février 2022

PRESENTATION sous plusieurs casque(tte)s

Maman de 3 enfants
(6 ans, 4 ans, et 2 ans)



Membre de l'association
PEMPEM (Parents d'Élèves
Motivés Pour une École
Meilleure) des écoles Marie
Stuart et Olympia Cormier



Membre du collectif parents
orléanais en faveur des rues
scolaires apaisées

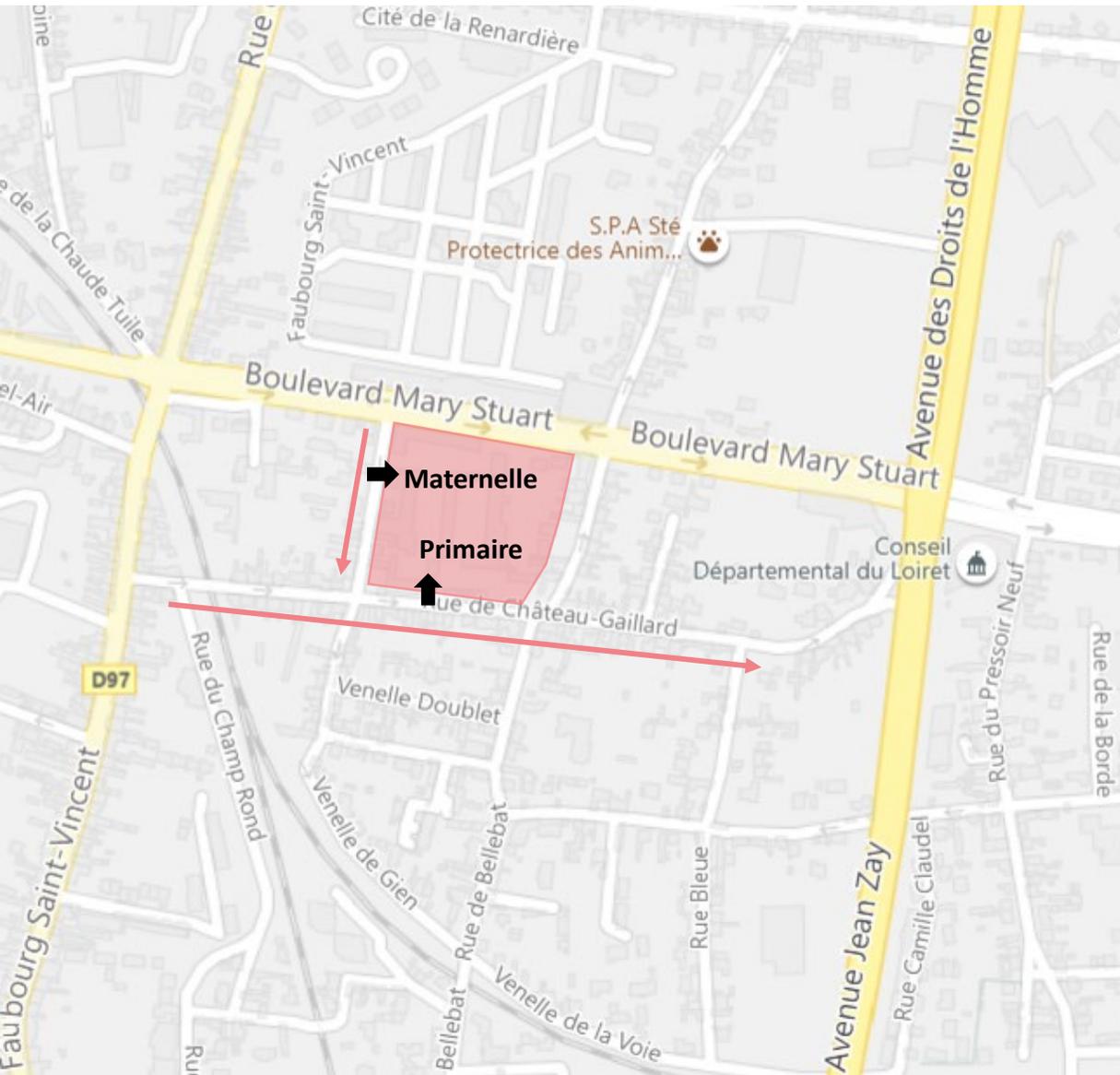


Membre du collectif Vélorution
et de l'association DAMMO qui
défendent l'accessibilité des
piétons et cyclistes



loschetter.annick@gmail.com

PRESENTATION des écoles



- Ecole publique
- Maternelle: 7 classes
- Élémentaire: 14 classes
- Rues à sens unique
- Problématiques de sécurité: vitesse, stationnement anarchique, usages multiples sur la chaussée (trottoirs insignifiants)
- Autres problématiques: pollution, altercations
- 1 association unique de parents d'élèves: PEMPEM





Quand le non respect devient la règle...

Naissance du collectif

Effet boule de neige: d'une discussion entre 2 projets (budget participatif) naît un collectif

Mars 2021

Avril 2021

Mairie d'Orléans
Budget Participatif 2021-2022
61 Contributions 2 572 Votes 1 689 Participants

Si vous avez besoin d'une aide pour déposer un projet, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse budgetparticipatif@orleans-metropole.fr

5 sur 61 propositions

Recherche:

Asso de Parents d'élèves Pempem
7 février 2021
Sécuriser les abords du Groupe Scolaire Château Gaillard
Pour des trajets plus sécurisés autour des écoles Marie Stuart et Olympia Cormier, pour tous.
Prévention et sécurité
Est : Barrière Saint-Marc-Argo...
80 000 €
17 commentaires

Collectif Vélorution Orléans
8 février 2021
Expérimenter des rues scolaires à Orléans
Proposer un environnement urbain apaisé aux parents et aux enfants.
Transport et mobilité
Centre-Ville
5 commentaires

Ecole Marie Stuart: Sécurisation école avec ralentisseurs, panneaux clignotants, borne escamotable, etc.). La piétonisation avait été évoquée dans la genèse, mais sans faire l'unanimité

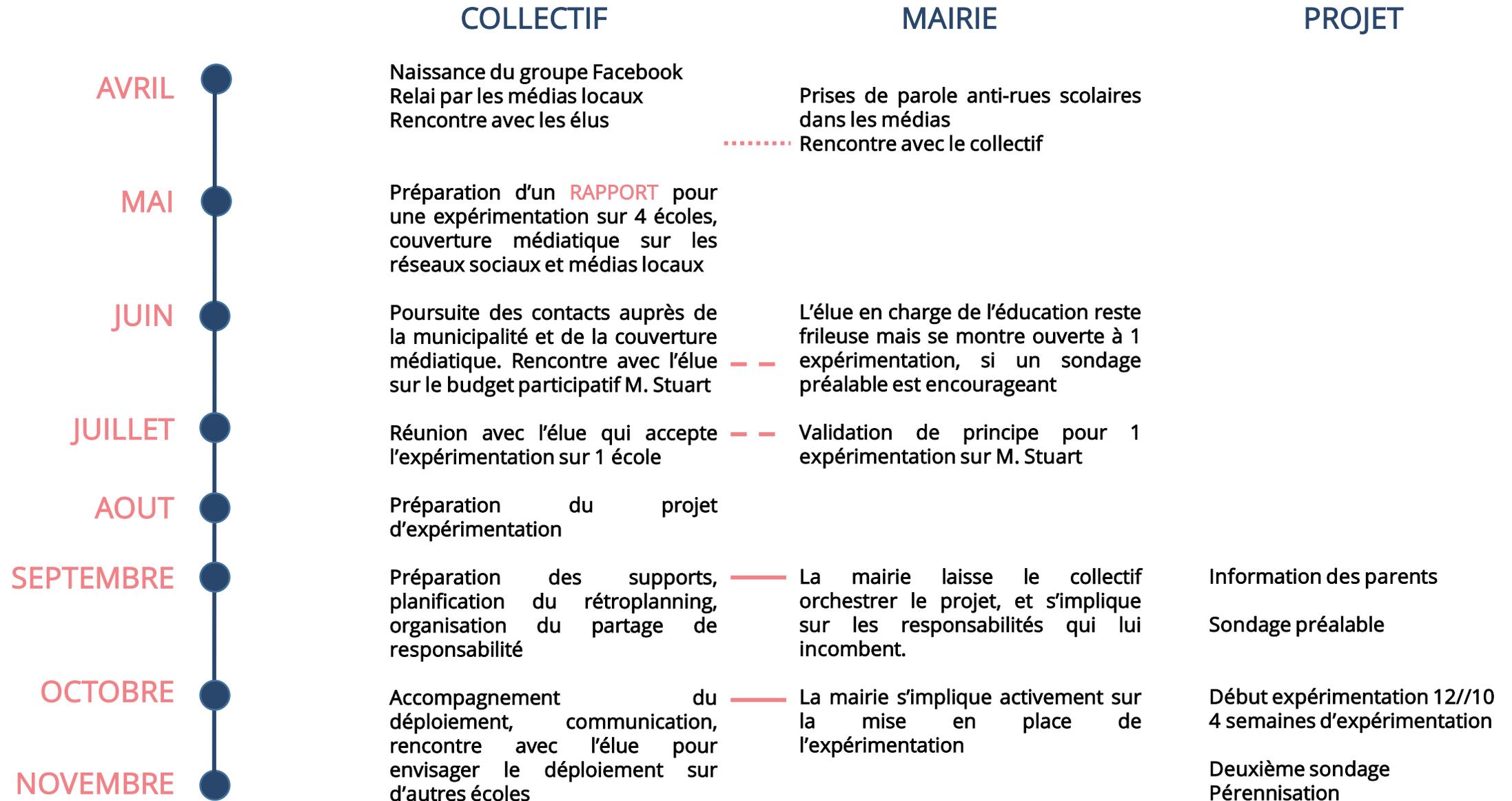
Rue scolaire: Proposition d'expérimentation sur 4 écoles par le collectif Vélorution. Jugé « hors cadre »

Parents orléanais en faveur de **rues scolaires apaisées**
Groupe Privé · 103 membres

À propos Discussion Salons Sujets Membres Événements Plus

Exprimez-vous... À propos

Naissance du collectif, dialogue avec la municipalité et naissance du projet: CHRONOLOGIE



Rapport

Mai 2021

Version diffusable

FAISABILITE DE MISE EN PLACE DES RUES SCOLAIRES A ORLEANS
EN SEPTEMBRE 2021 : CONTRIBUTION DE PARENTS



Collectif

« Parents Orléanais en faveur
des rues scolaires apaisées »

Rapport sur la faisabilité d'expérimentation, 38 pages

Contenu

- Présentation de la démarche
- Présentation du concept de rue scolaire
- Présentation de la méthode d'identification des 4 terrains d'expérimentation
- Proposition détaillée sur chacune des 4 écoles

https://drive.google.com/file/d/1Df51ODs7p_B2TAEoFL6PCie_4-TDzhDK/view?fbclid=IwAR20QMfqRT5d6UbY3MFyfPRjVHICVeTtOXIPVDuDafxmISdvxq3u7CUDVhU

Communication en amont de l'expérimentation

- **Infographie placardée sur les portails**, et diffusée par mail aux parents.

La chaussée serait réservée aux **PIÉTONS, POUSETTES, PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, TROTTINETTES, DRAISIENNES, VÉLOS (ENFANTS ET ADULTES)...**

LE MATIN DE 8H10 À 8H55
LE SOIR DE 16H15 À 16H45

LES RIVERAINS ET LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR) pourraient néanmoins quitter ou accéder à la rue en roulant au pas (20 km/h).



UNE RUE SCOLAIRE à l'école Marie Stuart

Une rue scolaire ?



Une rue **fermée au trafic motorisé** lors de l'**entrée et de la sortie des enfants** de l'école.



Fermée par une **barrière mobile**, manipulée par **une personne** assurant le respect de la règle

Ça existe ailleurs ?



Expérimentée en 2012, dans le code de la route depuis 2018



350 rues scolaires depuis 1 an



Mouvement important depuis 1 an



à Lille, Lyon, Paris, Tours ou Bourges

Avec quel résultat ?



des **PARENTS** expérimentant une rue scolaire sont **SATISFAITS**

5 objectifs



SÉCURITÉ DES FAMILLES



CONVIVALITÉ



REPORT VERS LES TRANSPORTS DOUX



ACCESSIBILITÉ POUR LES PLUS VULNÉRABLES



DIMINUTION DE LA POLLUTION

Etapes du projet



SEPTEMBRE
Information des parents



FIN SEPTEMBRE
Diffusion d'un sondage aux parents de l'école maternelle



COURANT OCTOBRE
Mise en place de l'expérimentation pour quelques mois, et pérennisation si la solution convient aux parents et riverains.

Projet porté par :

Collectif «Parents Orléanais en faveur des rues scolaires apaisées»

ORLÉANS Ecole Marie Stuart
MÉTR@POLE

Vos questions

- Un descriptif plus complet sera diffusé par mail
- Vos questions par mail à : parents.orianais@gmail.com

Sondage amont

UNE RUE SCOLAIRE à l'école Marie Stuart

Contexte

Vous avez été informé(e) du projet d'expérimentation de rue scolaire (rue fermée au trafic motorisé lors de l'entrée et de la sortie des enfants de l'école, soit 8h10-8h55 et 16h15-16h45.)

Avant le démarrage de l'expérimentation, nous souhaitons recueillir les avis des parents ayant au moins un enfant en maternelle.

Merci de prendre le temps de remplir ce sondage. 1 bulletin de réponse par parent.

Qui êtes-vous ?

Nombre d'enfants

En maternelle

En élémentaire

Distance entre le domicile de mes enfants et l'école :

Moins d'1km

Plus d'1km

Horaires habituels

Garderie le matin (7h30-8h20)

Ouverture de l'école (8h20-8h40)

Fermeture de l'école (16h30)

Garderie le soir (16h30-18h)

Mode de mobilité

Pour se rendre ou rentrer de l'école, mon enfant utilise principalement (cochez une ou plusieurs réponses) :

Marche

Son vélo / sa trottinette

Mon vélo

Transport en commun (bus/tram)

Voiture/Moto

Trouvez-vous que votre enfant fait face à des situations dangereuses sur ces trajets ?

Souvent en danger

Parfois en danger

Jamais en danger

Piétons

Jugez-vous que le trajet en tant que piéton est confortable ? (cochez une ou plusieurs réponses)

Oui

Les trottoirs sont inconfortables (dépense, inscriptions, obstacles...)

La cohabitation avec les voitures est stressante (véhicule, vitesse, pollution...)

Voiture/Moto

Est-ce confortable de déposer vos enfants en voiture ? (cochez une ou plusieurs réponses)

Oui

Le stationnement est difficile

Le trafic est trop dense

La cohabitation avec les vélos et piétons est compliquée

Si le trajet à pied ou à vélo était facilité, vos enfants viendraient-ils plus souvent autrement qu'en voiture ?

Oui, régulièrement

Oui, parfois

Non, la voiture m'est indispensable

Vers une expérimentation

Etes-vous favorable à la mise en place d'une expérimentation de 4 semaines, visant à améliorer la sécurité des abords de l'école par le dispositif de «Rue Scolaire» de la rue de la gendarmerie (délimitation de la rue, le rôle de David à Buis ou l'absence de 25km/h à 16h45, ou, en complément, un accès voiture pour les PMS si nécessaire) ?

Je suis pleinement favorable à l'expérimentation

Je ne sais pas trop ou j'ai des doutes, mais je suis d'accord pour expérimenter

Je suis défavorable à l'expérimentation

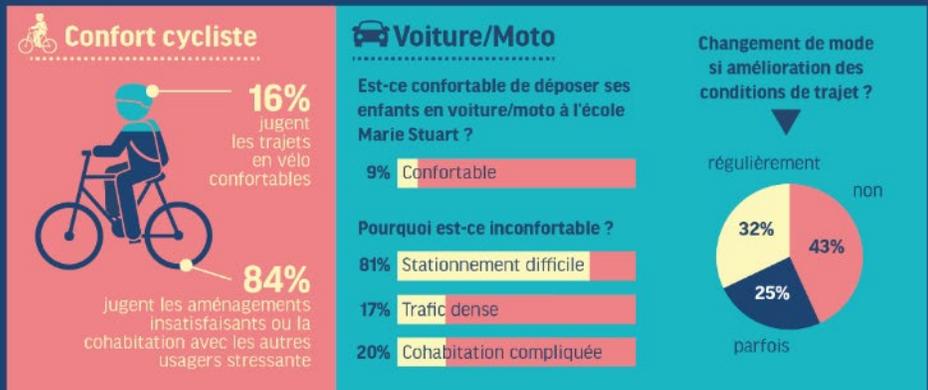
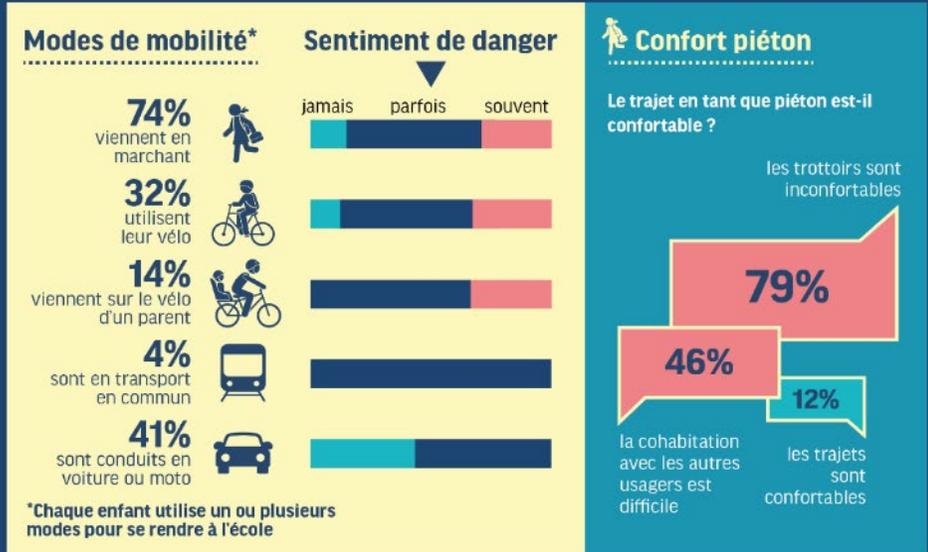
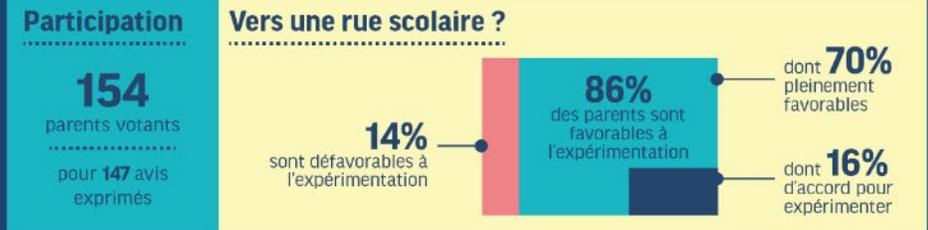
Je ne me prononce pas

Commentaires

Indiquez tout complément à vos réponses qui serait utile



UNE RUE SCOLAIRE à l'école Marie Stuart



Expérimentation



Expérimentation qui fait quasiment l'unanimité

Une expérimentation de «Rue Scolaire» a été mise en place pendant 4 semaines et prendra fin le 19 novembre.

Comme convenu, nous vous sollicitons pour recueillir votre avis après avoir vécu cette expérimentation.

Ce sondage est à rendre à l'enseignant avant le **22 novembre**

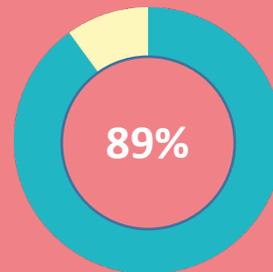
Votre avis

Êtes-vous favorable à la pérennisation du dispositif de «Rue Scolaire» de la rue de la gendarmerie [piétonisation de la rue le matin de 8h10 à 8h55 et l'après-midi de 16h15 à 16h45, tout en conservant un accès voiture pour les PMR et riverains] ?

- Oui
 Non
 Ne se prononce pas

Commentaires

On se demande pourquoi ça n'a pas été fait avant.
B



Après expérimentation 89% des parents demandent la pérennisation

CONCLUSION

- ✓ Un fort engagement d'un collectif citoyen,
- ✓ Une élue qui s'est laissée convaincre et a soutenu le projet
- ✓ Un directeur d'école favorable dès le départ au projet
- ✓ Un projet qui fait quasi l'unanimité (86 puis 89% de parents favorables, riverains également très satisfaits)

Mais finalement, une unique rue scolaire sur tout Orléans pour le moment. Aujourd'hui, il n'est pas garanti que d'autres rues scolaires (modèle piéton/cyclistes) soient mises en place à Orléans malgré tous ces efforts (1 rapport, 2 sondages, x réunions....)

En parallèle, un autre modèle a vu le jour à l'initiative d'une école privée: le drive scolaire en centre ville. Ce modèle n'encourage pas les modes actifs en perpétuant une ville automobilo-centrée. D'après nos informations, la mairie n'y trouve rien à redire.

LA RÉPUBLIQUE
DU CENTRE

Insolite

L'école Saint-Charles, à Orléans, a mis en place un système de "drive" écolier : plus besoin de descendre de voiture

R Article réservé aux abonnés



À l'heure de la sortie des élèves, un curieux ballet se joue devant l'école Saint-Charles à Orléans.

Lien vers l'article de la République du Centre du 3/12/2021:
[L'école Saint-Charles, à Orléans, a mis en place un système de "drive" écolier : plus besoin de descendre de voiture - Orléans \(45000\) \(larep.fr\)](https://www.larep.fr/actualites/lorleans/lecole-saint-charles-a-orleans-a-mis-en-place-un-systeme-de-drive-ecolier-plus-besoin-de-descendre-de-voiture-45000)

MERCI

loschetter.annick@gmail.com

Diapos complémentaires

QU'EST-CE QU'UNE RUE SCOLAIRE ?

Une rue scolaire c'est une rue **FERMÉE AU TRAFIC MOTORISÉ** lors de **L'ENTRÉE ET DE LA SORTIE DES ENFANTS DE L'ÉCOLE**.

La rue est fermée par une **BARRIÈRE MOBILE**, avec **UNE PERSONNE** pour assurer la manipulation de la barrière et faire respecter la règle.

Par exemple, fermeture de la rue aux voitures et 2 roues motorisés:

- LE MATIN DE 8H10 À 8H55
 - LE SOIR DE 16H15 À 16H45
-

La chaussée est alors réservée aux **PIÉTONS, POUSSETTES, PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, TROTTINETTES, DRAISIENNES, VÉLOS (ENFANTS ET ADULTES)**...

Les **RIVERAINS ET LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE** (PMR) peuvent néanmoins accéder à la rue ou quitter la rue en roulant au pas (10 km/h).



POURQUOI UNE RUE SCOLAIRE ?



SÉCURITÉ : sécuriser le chemin vers l'école et d'augmenter le sentiment de sécurité pour les familles. Les enfants représentent une part importante des piétons et cyclistes blessés par collision avec des véhicules



CONVIVALITÉ : les altercations entre adultes liées à des comportements inadaptés (par exemple stationnement gênant) disparaissent.



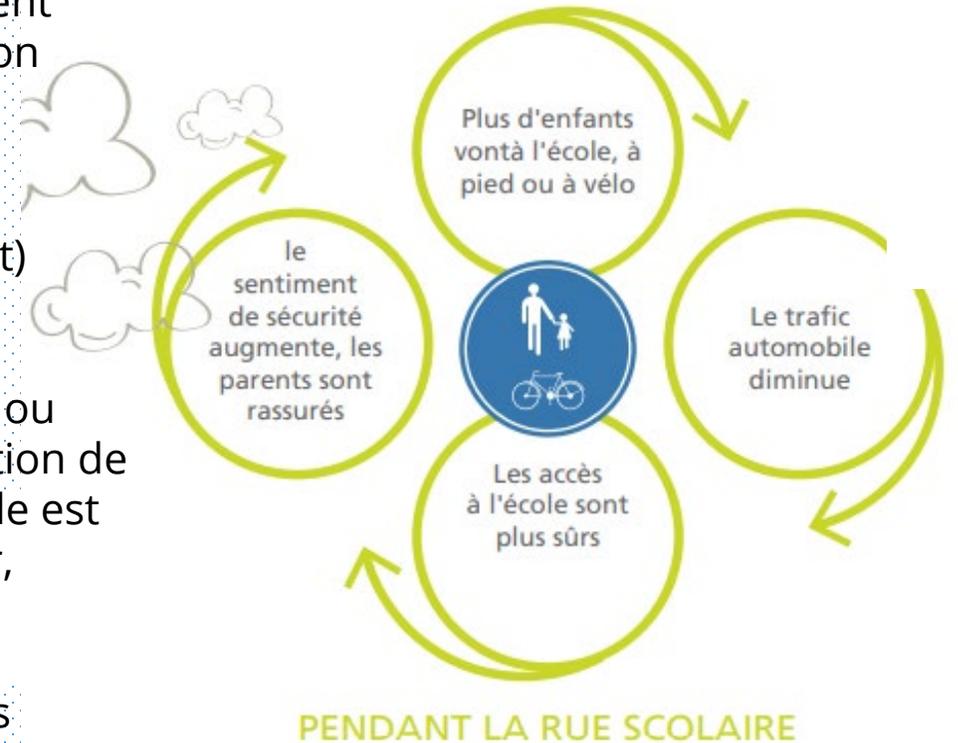
REPORT VERS LES TRANSPORTS DOUX : vers la marche, le vélo ou d'autres mobilités actives. Les sondages montrent une diminution de 30 % du recours à la voiture pour emmener ses enfants à l'école est observée (interview de M. Chassignet, ADEME, sur France Inter, 04/21).



ACCESSIBILITÉ POUR LES PLUS VULNÉRABLES : par exemple les personnes utilisant les poussettes (écoles primaires et maternelles notamment) et les parents, grands-parents et élèves à mobilité réduite.



DIMINUTION DE LA POLLUTION : proche des écoles, les enfants étant particulièrement exposés à hauteur des pots d'échappement.



EST-CE NOUVEAU ?

Le concept de rues scolaires a été expérimenté dans plusieurs pays européens depuis plusieurs années :

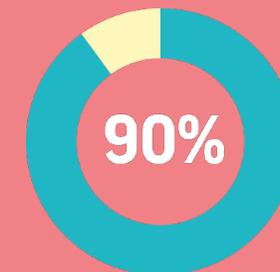
 En Belgique tout d'abord, avec des expérimentations dès 2012. Le concept, entré dans le code de la route en 2018, continue de s'étendre.

 Au Royaume-Uni : l'expérience est menée depuis 1 an, 350 rues scolaires ont déjà été déployées ;

 En Espagne : ce pays rejoint également le mouvement, avec une très forte demande des parents et associations de parents d'élèves.

 En France, des expérimentations sont lancées dans plusieurs grandes villes, notamment Lille, Lyon, Paris. La ville de Tours a également lancé une expérimentation de rues scolaires dans 5 écoles depuis le 25 mai, ainsi que la ville de Bourges à la rentrée 2021.

De nombreuses autres villes, de toutes tailles, font le choix d'expérimenter puis pérenniser ce dispositif.



Des parents expérimentant une rue scolaire sont **SATISFAITS**

POURQUOI UNE EXPÉRIMENTATION À MARIE STUART ? (1/2)

Les critères pour mettre en place une rue scolaire sont tous remplis pour notre école:

1. L'école est accessible à pied ou à vélo par la plupart des élèves (hors dérogation, les élèves les plus éloignés sont à 1km), ou bien des places de stationnement existent à quelques centaines de mètres (notamment le parking relais-tram).
2. La rue n'est pas un élément structurant du plan de circulation pour le trafic de transit et n'est pas empruntée par une ligne de bus.
3. De nombreux parents d'élèves sont demandeurs.

Par ailleurs, les trottoirs ne sont pas assez larges pour absorber le flux de piétons aux horaires d'entrée et sortie d'école.

Le stationnement dangereux est un problème récurrent.



POURQUOI UNE EXPÉRIMENTATION À MARIE STUART ? (2/2)

Les trottoirs étant insuffisants, la rue a déjà souvent des airs de rue scolaire. La chaussée est déjà largement utilisée par les piétons.

Néanmoins, la présence de véhicules motorisés crée un danger réel, notamment pour les enfants, qu'ils soient à pied, en draisienne, en vélo, en trottinette, comme l'illustre la photo en bas à droite, avec un véhicule en circulation et un véhicule en train de manœuvrer au milieu des enfants.



EN PRATIQUE, QU'EST-CE QUI CHANGERA ?

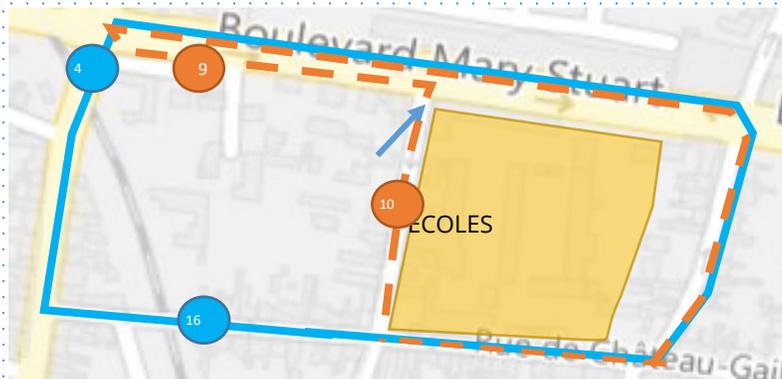
Pour les parents qui déposent leurs enfants le matin à la garderie ou qui récupèrent leurs enfants à la garderie, ou pour le temps du midi, rien ne changera, car la rue scolaire ne concernera que les créneaux de 8h30 et 16h30.

Pour les parents qui amènent leurs enfants à 8h30 à l'école ou qui les récupèrent à 16h30 :

POUR TOUS : moins de stress à la sortie de l'école quand les enfants courent vers le portail, car il n'y aura presque plus de véhicules dans la rue.

POUR CEUX QUI VIENNENT À PIED OU EN VÉLO : dans la rue de la Gendarmerie vous pourrez officiellement circuler en sécurité sur la chaussée avec vos enfants, dans une ambiance plus conviviale.

POUR CEUX QUI VIENNENT EN VOITURE : la boucle orange indiquée sur le plan ci-dessous ne sera plus possible. Mais la boucle bleue, de même taille, restera faisable. Le nombre de places de stationnement sur cette boucle est identique. Il existe quelques places de stationnement rue de la Gendarmerie. En général seules 2 ou 3 sont libres (les autres étant occupées par du stationnement résidentiel). Cela ne changera donc pas beaucoup l'offre de stationnement, et ces places resteront accessibles pour les personnes à mobilité réduite.



Bleu: trajet de substitution, ~20 places
Orange: boucle actuelle, ~19 places

NB 1: il n'y aura pas de changement au niveau de l'entrée provisoire pour les GS (protocole COVID).

NB 2: Cela bénéficiera également à tous les élèves de l'école élémentaire Olympia Cormier qui arrivent du nord et empruntent la rue de la Gendarmerie. Certains de ces enfants viennent seuls à l'école, l'enjeu de sécurité est donc très fort aussi.

QUELLES SONT LES ÉTAPES DU PROJET ?

SEPTEMBRE

● Information des parents

FIN SEPTEMBRE

● diffusion d'un sondage aux parents de l'école maternelle

COURANT OCTOBRE

● Mise en place de l'expérimentation pour quelques mois, et pérennisation si la solution convient aux parents et riverains.

PAR LA SUITE

● d'autres écoles orléanaises pourraient suivre.

EST-CE QUE LA RUE SCOLAIRE VA RÉGLER TOUS LES PROBLÈMES ?

Malheureusement non, mais cela permettra de sanctuariser l'espace le plus proche de l'école, et ce sera une étape pour continuer d'améliorer la sécurité aux abords des 2 écoles (Marie Stuart et Olympia Cormier).

- Le stationnement anarchique dans les autres rues continuera d'exister (même si on peut espérer que la rue scolaire incite à un report de la voiture vers les mobilités dites douces, et qu'il y aura un peu moins de voitures)
- Pour la rue du Château Gaillard, cela n'améliorera pas la situation dans l'immédiat
- Aux heures de périscolaire et le midi, la situation restera inchangée

PS: des panneaux de signalisation seront ajoutés et le parvis de l'école maternelle sera refait aux vacances de la Toussaint (suite au budget participatif). Cela contribuera également à améliorer la sécurité aux abords des écoles.



COMMENT EST NÉ LE PROJET ?

Un collectif « Parents Orléanais en faveur des rues scolaires apaisées » a vu le jour en avril dernier. Ce collectif prend la forme d'un groupe Facebook à l'échelle d'Orléans, et constitue un forum d'échanges pour discuter de la sécurité aux abords des écoles.

Ce collectif a proposé à la Mairie une expérimentation sur 4 écoles à la rentrée 2021. Dans un premier temps, la mairie a accepté de lancer une expérimentation sur notre école, et d'autres écoles pourraient suivre dans un second temps.

Le projet est soutenu par plusieurs parents d'élèves de l'école, dont certains sont affiliés à l'association PEMPEM et d'autres non.

Le projet est également soutenu par le directeur de l'école maternelle.

